

La Courneuve, le 21 mars 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre mutuelle communale est aujourd'hui une réalité. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent y souscrire.

Cette promesse électorale a été fortement approuvée par les participant.es au référendum courneuvien d'octobre 2022. Alors, nous y avons travaillé pour qu'elle soit effective en ce début 2024, en partenariat avec *La Mutuelle Familiale*.

Elle doit permettre à des Courneuviennes et des Courneuviens qui n'ont aujourd'hui pas les moyens de souscrire à une mutuelle – ou jugent leur mutuelle actuelle trop chère pour leur budget – de disposer d'**une protection abordable ou moins onéreuse.**

Aujourd'hui, ne pas disposer d'une mutuelle peut amener certaines et certains d'entre vous à renoncer à des soins ou à se priver d'autres nécessités. Cette situation est profondément injuste. **L'accès à la santé est un droit universel.** En ce qui me concerne, des logiques sociales qui obligent à choisir entre se soigner ou manger doivent être bousculées et mises de côté définitivement.

Ce sont ces valeurs et cet espoir que nous défendons lorsque nous créons cette mutuelle communale, lorsque nous développons le Centre Municipal de Santé Salvador-Allende, lorsque nous aidons la médecine scolaire parce que l'État l'abandonne, lorsque nous créons un service pour l'aide à l'autonomie des seniors ou que nous développons des politiques de prévention...

À La Courneuve, nous ne baisserons jamais les bras face aux fatalismes et nous continuerons à agir contre les inégalités territoriales, pour la justice sociale et l'accès aux droits. **Nous serons toujours du côté de la solidarité, contre les égoïsmes.**

**J'ai le plaisir de vous inviter à une présentation
de la mutuelle communale le mercredi 3 avril à 18h30
au Centre Municipal de Santé Salvador-Allende.**

Des représentants de *La Mutuelle Familiale* pourront répondre à vos questions sur les niveaux de garanties, le dispositif « zéro reste à charge » ou encore le service de téléconsultation médicale gratuit, illimité, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

**LA SANTÉ N'EST PAS UNE OPTION,
C'EST UN DROIT !**

Bien à vous,
Gilles Poux,
votre Maire

